

Implantation Bac à plantes sur la rue de la Minière, portion ouest (Fort - Pommeraie)

CR Réunion sur le terrain samedi 23 juin 2007, 10h-12h

Le choix d'implantation de 7 bacs à plantes est maintenant marqué au sol par une peinture jaune. Il est important de respecter les recommandations du CERTU (RAC Recommandations pour des aménagements cyclables, pages 36-37 qui préconisent 1,30 m à 1,50 m pour le by-pass vélo (devant l'école Louis Clément, il n'y a que 1,20 m !), notamment à cause du stationnement latéral. Le carré peint au sol respecte la distance minimale de 1,30 m.

Etaient présents :

Représentants de la Mairie

M. Pessey, Maire adjoint Sécurité
Mme Simacourbe, Conseillère municipale

Représentants des trois résidences concernées

Mme Niggemann (Présidente Hautpré)
Mme Gaulier (Vice-Présidente Hameau du Breuil)
M. Galais (Président La Pommeraie)

Représentante de VeloBuc

Mme Boutry (Présidente)

Habitants du Hameau du Breuil et riverains de la rue de la Minière

M. et Mme Prado
(Mme Prado s'étant plaint de nombreuses fois sur les excès de vitesse sur la rue de la Minière et des cyclistes sur le trottoir, venant de la piste cyclable, l'implantation des bacs devra améliorer nettement la situation actuelle)

M. Perrault

M. et Mme Tréheux

M. ? (locataire de M. et Mme Varillon)

M. Von Derschau

M. De Champs (arrivé après les essais)

Mme Chouquet

M. André-Carpi (habitant du Hameau du Breuil utilisant la sortie la plus étroite du Hameau du Breuil, de la place Renoir)

M. Simacourbe

Habitants de la Pommeraie

M. Buisson
M. Méary

Objectifs :

- assurer la continuité de la piste cyclable arrivant de Guyancourt
- réduire la vitesse sur la rue de la Minière durablement, en réponse aux réunions de quartiers des dernières années
- sécuriser les sorties de résidences du Hameau du Breuil
- proposer un cheminement cyclable aux écoliers
- créer une ambiance plus résidentielle, moins routière sur cette rue sans issue.

En tout nous étions, 18 personnes à échanger sur la continuité de l'aménagement qui est déjà réalisé sur la rue de la Minière, à la hauteur des écoles, avec des bacs implantés en quinconce, et des by-pass vélo pour un cheminement cyclable clairement balisé.

Aucune place de stationnement n'est supprimée par cet aménagement. Les entrées et sorties des résidences ne sont pas gênées.

A part les deux habitants de la Pommeraie qui ne voyaient pas le problème de la vitesse sur cette voie, et donc pas l'intérêt des mesures envisagées, le marquage de la future implantation des bacs à plantes a été accueilli favorablement par toutes les personnes présentes lors des essais.

Les discussions ont aussi porté sur la portion devant les maisons donnant directement sur la rue de la Minière, sur le fait de ne pas rabattre la circulation automobile et bus vers les maisons mais au contraire de les en éloigner.

De ce fait, deux bacs de suite sont implantés du côté des maisons, et aucun bac en face.

VeloBuc remercie tous les participants et souligne trois autres mesures, évoquées en marge de la réunion

-suppression des deux stop (Minière / rue du Fort) pour recréer la priorité à droite -implantation de 2-3 autres bacs entre la rue du Fort et l'écluse (entrée en zone 30) -mieux signaler l'entrée en zone 30 en plaçant le panneau dans les bacs de l'écluse.

Responsable du compte-rendu : Britta Boutry, Association piétons & vélos à Buc (VeloBuc)

25 juin 2007, revu le 29 juin 2007